

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE **Séance du Vendredi 12 février 2021 (17H00)**

Étaient présents :

- Mme Trémel, Maire de la commune de Muzy, Mme Charroing, adjointe au maire chargée des affaires scolaires.
- Mme Daine, Mme Michel, Mme Savidan, représentantes des parents d'élèves.
- Mme Bénédini, Mme Hamonic, Mme Lafontaine, M. Méhault, enseignants.

Excusés : M. Di Giovanni, Inspecteur de l'Éducation Nationale, M. Caradec, M. Gatille, Mme Beaujoin-Bellini, Mme Lallouet, Mme Blanchard, représentants des parents d'élèves, M. Laidi, enseignant.

Absent :/

Secrétaires de séance : Mme Daine, Mme Bénédini.

1. Les effectifs et les inscriptions pour septembre 2021:

L'effectif actuel de l'école est de 93 élèves.

Classe de Mme Lafontaine : 23 élèves (12 PS, 11 MS)

Classe de Mme Bénédini : 26 élèves (13 GS, 13 CP)

Classe de Mme Hamonic : 21 élèves (8 CE1, 13 CE2)

Classe de M. Méhault : 23 élèves (14 CM1, 9 CM2)

Pour la rentrée de septembre 2021, avec 9 élèves en PS (nés en 2018), et le départ de 9 CM2, nous envisageons l'effectif suivant :

9 PS, 12 MS, 11 GS, 13 CP, 13 CE1, 8 CE2, 13 CM1, 14 CM2 Total : **93 élèves.**

Pour l'année scolaire 2020-2021, les inscriptions des nouveaux élèves débuteront à partir du **1er mars.**

Il est difficile de prévoir l'effectif probable pour septembre 2021. Le nombre estimé d'élèves en PS est très souvent inférieur à celui des élèves présents, car des familles emménagent à Muzy pendant l'été.

Les prévisions des effectifs permettent de procéder aux ouvertures ou aux fermetures de classes, il est donc important d'informer l'école, pour que l'on puisse estimer au plus juste les élèves qui seront **inscrits** et ceux qui seront **radiés** de l'école.

Répartition envisagée : 21 PS-MS, 24 GS-CP, 21 CE1-CE2, 27 CM1-CM2.

Proposition d'ajout au règlement intérieur titre 1, 1.2 : L'admission par le directeur

« Si les vaccins obligatoires ne sont pas à jour, l'enfant est admis de façon provisoire. Le maintien à l'école est subordonné à la réalisation des vaccinations faisant défaut et elles doivent être effectuées dans les trois mois suivant l'admission provisoire, le médecin de Protection Maternelle Infantile est informé. »

Vote : contre : 0 abstention : 0 Cette proposition est adoptée.

2. Le budget de l'école :

Remerciement pour la réalisation d'un meuble de rangement sur roulettes, qui est bien utile pour la classe maternelle. D'autres meubles sont également prévus.

Si des parents ont dans la société où ils travaillent des ordinateurs portables qui sont mis hors service, mais qui peuvent encore être utilisés, l'école est intéressée. Il nous manque également des souris avec port usb.

Le budget sera voté fin mars 2021, avec une volonté d'augmenter le budget pour l'école.

3. Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) face aux Risques Majeurs :

Un exercice de mise en œuvre du PPMS s'est déroulé le vendredi 14 décembre 2020.

Le scénario retenu était une situation orageuse engendrant une tempête et de fortes précipitations.

A 9H15, des élèves de CM2 vont prévenir les autres classes, en utilisant un sifflet, de la mise en place du PPMS.

Les élèves sont à l'abri dans les classes respectives, les portes et les fenêtres sont fermées, activités habituelles de la classe et un débat sur les risques.

Des SMS ont été envoyés entre les enseignants, pour connaître le nombre d'élèves présents à l'école. On ne peut pas capter France Bleu Normandie à Muzy et la radio n'était plus dans la boîte PPMS. Lorsqu'il y a un exercice organisé par l'académie de Rouen, on peut écouter France Bleu Normandie via internet. A 10H00, le dispositif est levé, les volets sont ouverts et les classes aérées. L'exercice s'est passé dans de bonnes conditions, les élèves étaient calmes.

Comment améliorer le dispositif :

La réception des communications téléphoniques sera améliorée avec l'arrivée de la fibre dans la commune. L'opérateur, qui aura le monopole pendant 90 jours, n'est pas encore désigné et l'installation a un peu de retard.

Le futur budget prévoit l'installation de trois sirènes différentes en fonction des risques (attentat, risques majeurs et incendie), une mallette PPMS et un bouton pour alerter l'ensemble des bâtiments dans chaque classe. Le contenu des mallettes PPMS est à réviser tous les ans.

Un volet dans la classe PS MS ne fonctionne pas et le volet de la porte de la classe GS CP a été enlevé.

La formation des enseignants aux 1^{er} secours devrait être réactivée et les enseignants formés à l'utilisation des extincteurs.

Dans le cas d'accident majeur, les familles ont également des bons réflexes à acquérir:

En cas d'alerte: Mettez-vous en sûreté. Rejoignez sans délai un bâtiment.

Ecoutez la radio (France bleu, France info, France inter).

Respectez les consignes des autorités.

N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques.

Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son école ou son établissement. Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.

Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).

4. Le document unique :

La réalisation du document unique a pour but d'éviter un accident, de limiter ses conséquences, d'améliorer les situations existantes. Le 11 décembre 2020, Mme Charroing, Mme Lafontaine, M. Badoud et M. Méhault ont visité les locaux scolaires. Les descriptions des situations plus ou moins dangereuses sont consultables dans le document unique de l'école, dont les dernières pages seront ajoutées à ce compte rendu. Il y a de la terre qui s'est tassée et la différence de niveau peut entraîner une chute. Des mesures ont déjà été prises pour remédier aux risques évoqués dans le document unique, notamment les barres de seuil des portes allant aux sanitaires ont été comblées, le groom de la porte entre la classe et la salle de motricité a été enlevé.

Il a été évoqué lors du document unique que si un incendie se déclarait au niveau du bureau, la fuite vers la sortie de l'école peut devenir impossible, il a alors été envisagé la création d'un passage au niveau du mur.

5. Covid-19 :

Les recommandations des autorités sanitaires, à compter du 1er février, sont les suivantes :

Pour les élèves des écoles maternelles le port du masque est à proscrire.

Pour les élèves des écoles élémentaires, du CP au CM2, **le port du masque « grand public » de catégorie 1 est obligatoire** dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs. Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

Il est parfois difficile de déterminer si un masque est conforme à la réglementation en vigueur.

L'**aération des locaux** est la plus fréquente possible. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés au moins 15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les intercourrs, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux. Une aération de quelques minutes doit également avoir lieu toutes les heures.

Les récréations sont organisées par groupes, en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrières.

Au sujet de **la restauration scolaire**, le non brassage entre élèves de classes différentes doit impérativement être respecté. Les élèves d'une même classe déjeunent

ensemble en maintenant une distanciation d'au moins deux mètres avec ceux des autres classes. La mairie de Muzy appliquait déjà ces mesures.

6. Les activités et projets de l'école :

➤ Les élèves de PS bénéficient du projet départemental OLC3 **O**bservation du **L**angage et du **C**omportement des élèves. Ce test qui a concerné les élèves qui ont eu trois ans entre janvier et juin dernier, va concerner maintenant les élèves qui ont eu trois ans entre juillet et décembre, Mme Lafontaine recevra les parents concernés en mai. La puéricultrice passera le 18 février pour voir les élèves de moyenne section.

➤ Du 18 au 29 janvier les élèves de CP ont passé les **évaluations CP** correspondant à un point d'étape. Les résultats en français sont satisfaisants mais quatre élèves ont des difficultés. Les élèves sont plus en difficulté en mathématiques notamment pour la résolution de problèmes. Mme Bénédini recevra les parents après les vacances.

➤ La classe de **CE1 CE2** participera à l'action **BD scolaire**.

➤ Les élèves de **CM2** participent à l'activité **les petits champions de la lecture**, Jade a été choisie pour représenter l'école lors de la phase départementale.

➤ Pour préparer les élèves de CM2 au collège, une visite du collège de Taugourdeau sera envisagée en fonction de l'évolution de l'épidémie de Covid 19.

➤ Un nouveau projet d'école est en cours d'élaboration.

8. Questions diverses :

Mme Moreno nous a informés que le spectacle financé par l'Association Familiale de Muzy est reporté à une date ultérieure.

Les parents qui le souhaitent peuvent joindre la cantine au 02 37 43 25 29.

Il est rappelé que le port du masque est obligatoire dans l'école et aux abords de l'école, même pour les parents qui déposent leur enfant en garderie. Un rappel à la loi a déjà été effectué pour certains parents.

L'ordre du jour étant épuisé et après remerciements à l'ensemble des participants, la séance est levée à 18H20.

A Muzy, le 12 février 2021

La commune de Muzy représentée par: Mme Trémel, Mme Charroing.

Les parents d'élèves représentés par: Mme Daine, Mme Michel, Mme Savidan,

L'équipe enseignante représentée par: Mme Bénédini, Mme Hamonic, Mme Lafontaine, M. Méhault.